



Thomas E. Meyer

MLaw, LL. M. (LSE), Avocat et Notaire

Steinentorstrasse 23, Case postale 258, CH-4010 Bâle

+41 58 881 00 60

meyer@burckhardtllaw.com

Expertises

- Droit successoral
- Droit des sociétés
- Start-ups
- Immobilier
- Organisations à but non -lucratif

Langues

- Allemand
- Anglais
- Italien
- Français

À propos de Thomas E. Meyer

Les domaines de spécialisation de Thomas E. Meyer sont le conseil en droit réel et en droit successoral, la planification successorale, le conseil aux Family Offices et le droit immobilier, y compris l'accompagnement de projets de développement immobilier. Il est également actif dans le domaine du droit des sociétés et du droit commercial, avec un accent particulier sur les start-ups, ainsi que dans la planification et le déroulement des procédures du registre du commerce. En sa qualité de notaire, il fournit toute la gamme de services notariaux dans tous ses domaines de spécialisation. Il travaille également à titre bénévole auprès d'institutions d'utilité publique telles que des fondations ou des associations, qu'il conseille sur des questions d'organisation et de droit.

Thomas E. Meyer a terminé ses études de droit à l'Université de Bâle (MLaw) en 2016. De 2016 à 2018, il a effectué des stages auprès d'un tribunal civil de première instance du canton de Bâle-Campagne, au service juridique d'une multinationale pharmaceutique et chez burckhardt AG.

En 2019, il a été admis au barreau et est retourné chez burckhardt. Trois ans plus tard, il a obtenu un Master of Laws (LL.M.) avec spécialisation en International Business Law à la London School of Economics and Political Science (LSE). En 2025, il a été admis comme notaire à Bâle.